



LE SPORT EN LIBERTÉ

DOSSIER TECHNIQUE DUO POUSSEUR QUADRICEPS réf. : M0320

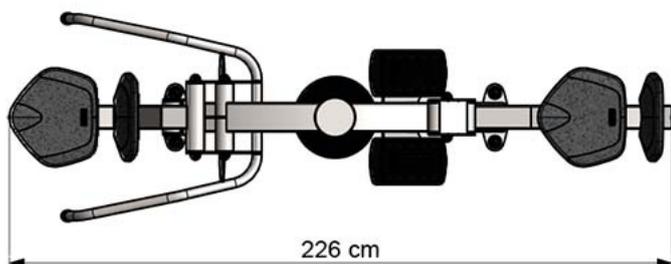
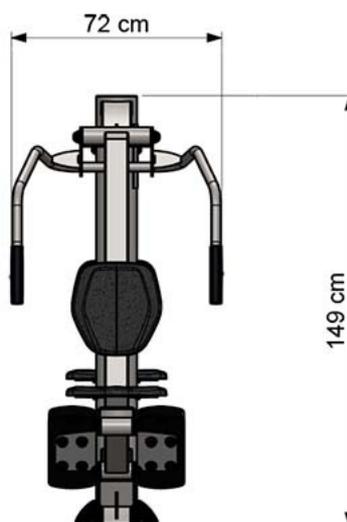
1° Description	p. 2
2° Installation	p. 3-8
3° Contrôle et Maintenance	p. 9-10
4° Garanties Fitpark®	p. 11

DUO POUSSEUR QUADRICEPS

réf. : M0320

Exercice de Musculation

- Bouchon en acier soudé
- Tubes de construction origine UE



- Postes d'exercices : 2
- Dimensions en position extrême : L 275 cm - l 72 cm - H 162 cm
- Taille minimale et âge requis de l'utilisateur : 1m40 et 14 ans
- Poids du module : 117 kg
- Hauteur de chute libre : 0.53 m (voir «Espace de sécurité» en page 3)

C Sol Amortissant

Hauteur de Chute Libre H.C.L (cm)	Description du sol (voir 1°)	Epaisseur de couche Minimale (cm)
de 0 à 100 cm	Béton/pierre	0 cm
	Surfaces avec enrobé bitumeux	
de 101 à 120 cm	Terreau naturel	
de 121 à 150 cm	Gazon naturel	
de 151 à 200 cm	Fragment d'écorces : Ecorces de conifères réduites en morceaux granulométrie comprise entre 20 et 80 mm	20 cm
	Copeaux de bois : Bois coupé mécaniquement (pas de matériaux dérivés du bois), sans écorce ni feuillage, granulométrie comprise entre 5 et 30 mm	
	Sable (voir 2° et 3°) : Granulométrie comprise entre 0,2 et 2 mm	
	Gravier (voir 2° et 3°) : Granulométrie comprise entre 2 et 8 mm	
de 201 à 300 cm	Fragment d'écorces : Ecorces de conifères réduites en morceaux granulométrie comprise entre 20 et 80 mm	30 cm
	Copeaux de bois : Bois coupé mécaniquement (pas de matériaux dérivés du bois), sans écorce ni feuillage, granulométrie comprise entre 5 et 30 mm	
	Sable (voir 2° et 3°) : Granulométrie comprise entre 0,2 et 2 mm	
	Gravier (voir 2° et 3°) : Granulométrie comprise entre 2 et 8 mm	

1°/ Pour les matériaux meubles particuliers, ajouter 100 mm à l'épaisseur de couche minimale.

2°/ Sans argile ni sédiments. La granulométrie peut être identifiée au moyen d'un essai au tamis, conformément à l'EN 933-1.

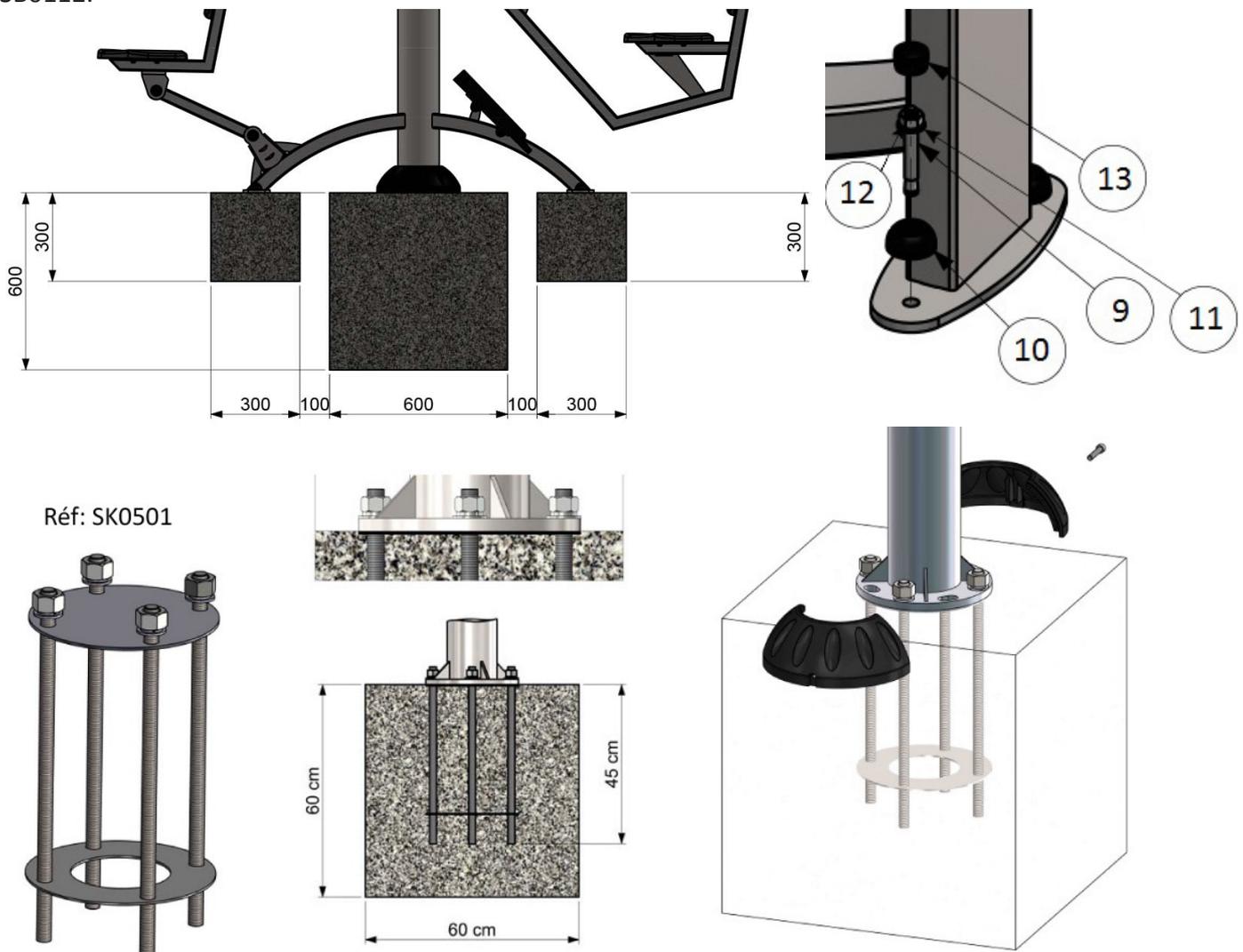
3°/ Non adapté aux modules d'entraînement physique qui nécessitent un positionnement sûr de l'utilisateur.

Matériaux synthétiques amortissants (hors liste ci-dessus) selon essai HIC, Norme NF EN 1177

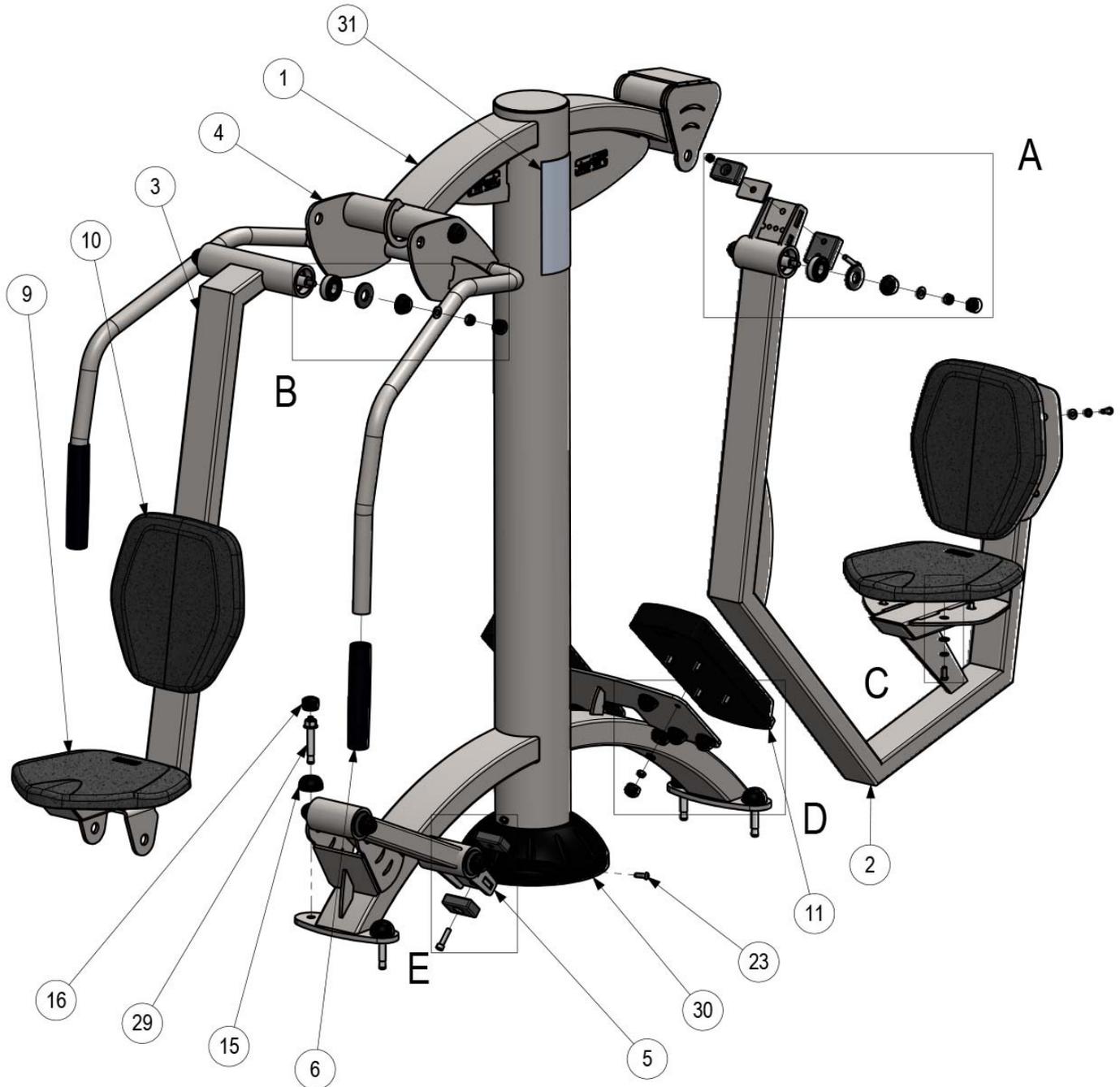
Hauteur de Chute Libre H.C.L (cm)	Epaisseur de couche Minimale (cm)
120 cm	3,5 cm
140 cm	4,5 cm
160 cm	5,5 cm
180 cm	6,5 cm
210 cm	7,5 cm
250 cm	9 cm

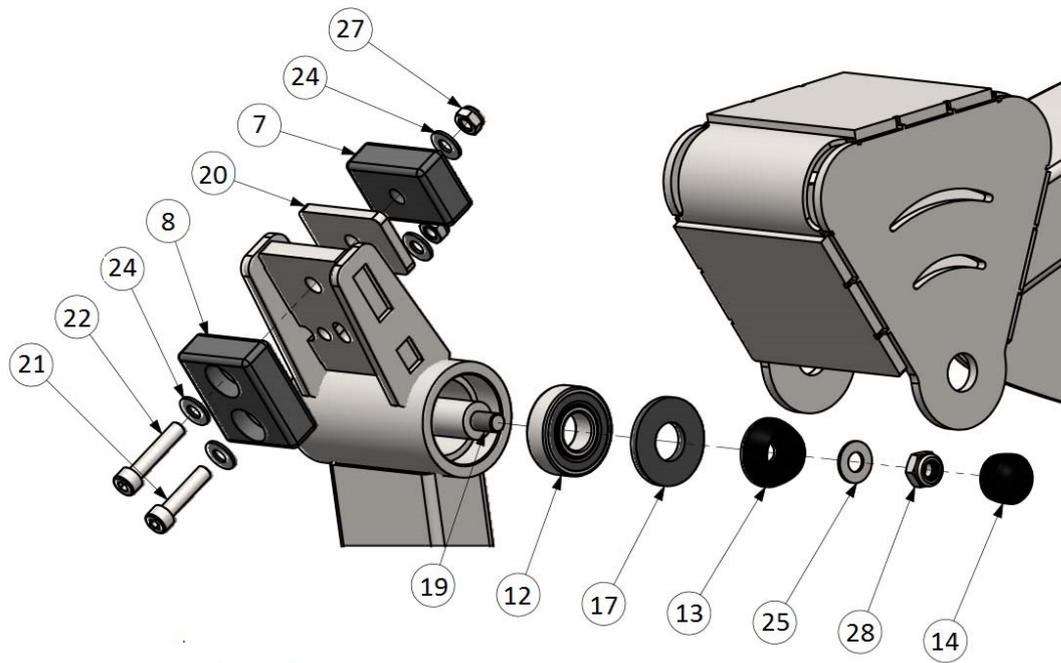
D Ancrage : Tabouret d'ancrage + fixation avec petites platines

- 1) Sur une surface plane, creuser un trou de 60 x 60 x 60 cm pour le tabouret d'ancrage et un deux trous de 30 x 30 x 30 cm pour la fixation des petites platines voir schéma ci dessous.
- 2) Positionner le tabouret d'ancrage SK0501 composé de 4 tiges filetées solidarisés à la platine de guidage dans le trou de 60x60x60 cm préalablement creusé. Positionner la platine pleine au niveau du sol.
- 3) Couler le béton dans le trou jusqu'au niveau de la platine, mettre la platine de niveau. Réaliser également les plots béton des petites platines.
- 4) Sécuriser l'accès des plots de béton pendant le séchage.
- 5) Après séchage du béton, percer les plots Béton destinés aux petites platines, avec une mèche à béton $\varnothing 12$ sur une profondeur minimum de 7 cm, pour les chevilles M12 réf. SB0121(9). Bien nettoyer l'intérieur des trous.
- 6) Positionner la platine de l'appareil dans les 4 tiges filetées, mettre les rondelles plates, et visser fortement les écrous à l'aide d'une clé de 30 mm.
- 7) Pour les petites platines placer la chevilles M12, puis la base capuchon réf. SC0300B.N (10), la rondelle plate (11) et l'écrou M12 (12) sur la partie filetée de la cheville qui dépasse. Fixer à l'aide d'une clé de 19 mm, et positionner le capuchon SC0300C.N (13)
- 8) Positionner les caches platine au pied de l'appareil et bloquer par l'intermédiaire des boulons Réf. SB0112.

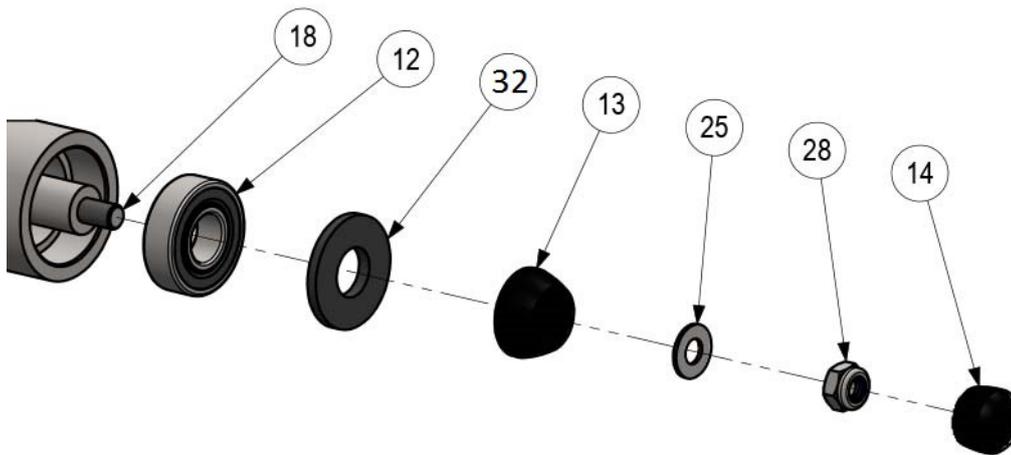


E Nomenclature

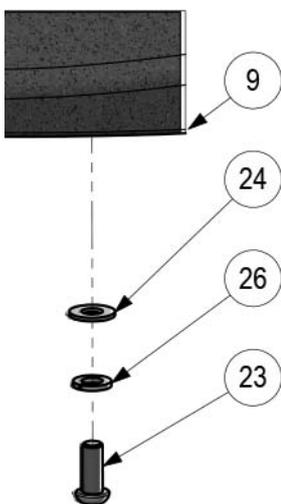




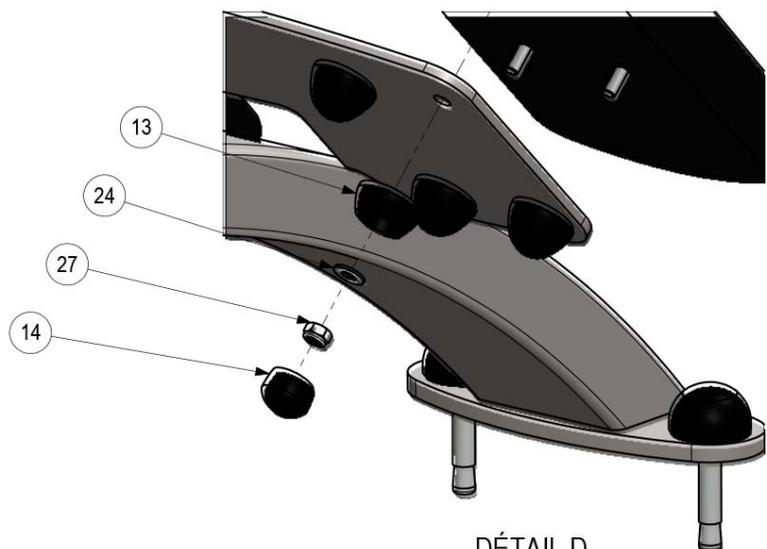
DÉTAIL A



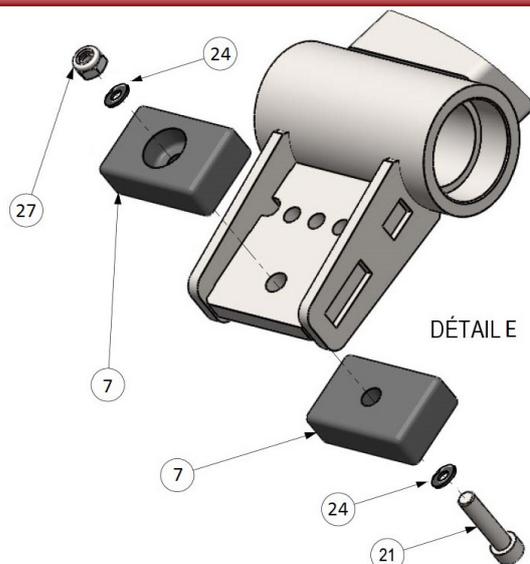
DÉTAIL B



DÉTAIL C



DÉTAIL D



Duo Pousseur / Quadriceps		Référence produit : M0320-F et M0320-P		Longueur : 226 cm Largeur : 72 cm Hauteur : 149 cm
Numéro de Pc	Réf.	Désignation	Nb	Dimensions L x l x Ht
1	BATI-M0320	Bâti, poids: 117 kg	1	118 x 42 x 148 cm
2	POTSIEG-M0303	Potence siège quadriceps	1	
3	BASEPOUS-M0312	Base Pousseur	1	
4	POIGPOUS-M0312	Poignée Pousseur	1	
5	BIELLEPOU-M0312	Bielle pousseur	1	
6	SP0607	Poignée diamètre 33,7mm L=300	2	
7	SBU1007	Butée elastomère 60x38x20	3	
8	SBU1008	Butée elastomère 60x55x20	1	
9	SSD0720	Dossier/siège élastomère	4	
10				
11	SRP0206	Repose pied	2	
12	SRR0816	Roulement 6204	10	
13	SC0306B	Base pour capuchon en nylon 36mm	18	
14	SC0306C	Petit capuchon en nylon 36mm	18	
15	SC0308	Base pour capuchon en nylon 43 mm	4	
16	SC0309	Petit capuchon en nylon 43 mm	4	
17	SR0431	Rondelle plastique pour roulement 6204 ép. 5,3	2	
18	SA1424	Axe Inox D.20mm L281,3mm	2	
19	SA1409A	Axe Inox D.20mm L156,3mm	3	
20	SBB2109	Cale pour butée ép.6 mm	1	
21	SB0122	Vis CHC M8x35 A2	2	
22	SB0101	Vis CHC M8x40 A2	1	
23	SB0112	Vis Torx téton central M8x20	18	
24	SR0404	Rondelle plate Moyenne M8 A2	30	
25	SR0416	Rondelle plate petite M10 A2 ext 22mm	10	
26	SR0415	Rondelle Grower M8 A2	16	
27	SF1100	Ecrou frein M8 A2	11	
28	SF1101	Ecrou frein M10 A2	10	
29	SB0121	Cheville M12x90	4	
30	SC0304	Cache platine	1	
31	SPLC0900	Plaque de consigne en Dibond	1	90 x 220 x 2 mm
32	SR0418	Rondelle plastique pour roulement 6204 ép. 4	8	

Le délai indicatif pour toutes les pièces détachées est de : 2 à 4 semaines

A Préambule - Norme EN 16630:2015

Il convient que les modules et leurs composants soient contrôlés selon les délais indiqués dans le tableau intitulé: Procédure et Contrôle de Maintenance ci-après. Les modules Fitpark ne nécessitent aucune période de rodage avant utilisation. Pour les agrès installés en bord de mer ou à une distance pouvant recevoir les embruns, un lavage avec un nettoyeur haute pression sera à effectuer tous les mois, afin de retirer le sel.

En accord avec la norme **EN 16630:2015** : La sécurité du module d'entraînement physique doit être garantie et maintenue par le biais d'opérations de contrôle et de maintenance (ci-après). Le fabricant doit donner des recommandations quant à la fréquence des contrôles réalisés par l'opérateur ou par un organisme ou une personne mandaté(e) par l'opérateur. La conception du module d'entraînement physique, les matériaux utilisés et l'âge de l'équipement doivent être des critères à prendre en compte.

Les instructions doivent contenir les informations suivantes :

- Les points à entretenir,
- Les pièces de rechange doivent être conformes aux instructions du fabricant,
- L'identification des pièces de rechanges,
- Toute mesure supplémentaire à prendre pendant les périodes de rodage comme le serrage des fixations,
- La nécessité de laisser les orifices de drainage libres de toute obstruction.

Il convient d'empêcher tout accès au module, si ce dernier n'est pas sûr. Il convient que le responsable de la maintenance et du contrôle conserve un cahier et des fiches (cf.3/D/) ou des enregistrements d'ordinateur de contrôle et de maintenance.

Les niveaux de contrôle suivants s'appliquent :

A) Contrôle visuel de routine :

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes pouvant résulter, par exemple, de l'utilisation normale du module, d'actes de vandalisme ou des conditions météorologiques.

NOTE 1 Dans le cas de modules d'entraînement physique soumis à une utilisation intensive ou faisant l'objet d'actes de vandalisme fréquents, un contrôle quotidien de ce type peut se révéler nécessaire.

NOTE 2 Exemples de points devant être soumis à des contrôles visuels et opérationnels : la propreté, la garde au sol des modules, l'état de surface, les fondations apparentes, les arêtes vives, les pièces manquantes, l'usure excessive (des pièces mobiles) et l'intégrité de la structure.

B) Contrôle fonctionnel :

- Contrôle, plus approfondi que le contrôle visuel de routine, destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité du module d'entraînement physique ;
- Il convient de réaliser ce contrôle à des intervalles d'un à trois mois, ou à la fréquence indiquée dans les instructions du fabricant/distributeur.

C) Contrôle annuel principal :

- Contrôle destiné à constater le niveau de sûreté du fonctionnement du module dans son ensemble.

Il convient de porter une attention particulière aux pièces et équipements « scellés à vie » dont la stabilité repose sur un seul poteau.

NOTE 3 Le contrôle annuel principal peut nécessiter le déterrage ou le démontage de certaines parties.

Pour chaque module d'entraînement physique, le fabricant/fournisseur est tenu de fournir des instructions de maintenance comportant au minimum les informations suivantes :

- Informations relatives aux éléments nécessitant un entretien (par exemple graissage, serrage des boulons, rétablissement de la tension des chaînes et des cordes)
- Remplacement immédiat ou réparation immédiate de tout élément manquant, endommagé ou usé sur le module d'entraînement physique
- Maintien d'un état de surface approprié sous le module d'entraînement physique
- Installation des pièces de rechange conformément aux seules spécifications du fabricant
- Indication des matériaux dont la mise au rebut nécessite un traitement particulier, lorsque de tels matériaux ont été utilisés

Si, dans le cadre de la maintenance, il est difficile de déterminer à partir de quel point un matériau se fragilise, les fabricants doivent indiquer le délai à l'issue duquel il convient de remplacer la pièce ou l'équipement.

B Procédure de contrôle et maintenance

Site de contrôle :

Appareil contrôlé Duo Pousseur Quadriceps :

Réf. M0320-F

ou

Réf. M0320-P

Contrôle Visuel de routine : (hebdomadaire ou quotidien si utilisation intensive)

Contrôle effectué	Points de contrôle	État satisfaisant	État Non-satisfaisant	Remarques
	Examen visuel de la structure			
	Examen visuel de la surface			
	Propreté de l'aire de sécurité			
	Actes de vandalisme			
	Détérioration suite à des conditions météo défavorables			

Contrôle Fonctionnel : (tous les 3 mois - Reprendre les points de contrôle Visuel de routine et ceux ci-après)

	Stabilité du module			
	État de surface			
	Fondations			
	Propriété de l'aire de sécurité			
	Intégrité de la structure			
	Pièces manquantes			
	Pièces cassées			
	Usure des panneaux d'informations			
	Usure des plaques d'informations			
	Garde au sol			
	Vérifier l'usure des butées élastomères			
	Usure excessive des pièces mobiles			
	Vérifier le serrage de la visserie			
	Vérifier le serrage des écrous freins (des platines de fixation)			

Contrôle Annuel : (A la date anniversaire - reprendre les points des contrôles Visuel et Fonctionnel et ceux ci-après)

	Sûreté de l'ensemble du module			
	Corrosion			
	État des visserie et cache-écrous			
	État des roulements			

Pendant les périodes d'installation ou de maintenance, interdire l'accès aux appareils. Tous nos appareils sont fabriqués dans le respect de la seule norme EN 16630:2015.

Date du contrôle : __ / __ / ____

Nom du responsable du contrôle :

Signature :

A Classification des garanties

- **20 ans** contre la corrosion pour la gamme référencée « F »
- **5 ans** pour la gamme référencée « P »

Les traitements appliqués sur les structures métalliques des appareils sont conformes à la norme NF24-351.

Conditions de garantie du traitement

Les problèmes non attribuables au traitement sont :

- Tous décollements, dégradations et altérations diverses du revêtement dus :
 - A un stockage dans de mauvaises conditions des éléments revêtus.
 - Aux écoulements de jus d'oxydation issus, de pièces métalliques à proximité des pièces traitées.
 - Aux percages des pièces après traitement.
 - A la déformation des pièces.
 - Aux choc d'origine mécanique ou non et frottement fortuits ou non.
 - Au non respect des règles de l'art lors de l'installation des appareils.
 - Aux chocs thermiques importants (incendie).
 - Aux brûlures (soudures, chauffes de retrait).
 - Aux projections ou vapeurs de produits chimiques en phase liquide ou vapeur.
 - Aux projections de ciment, de béton, d'eaux boueuses.
 - En contact direct avec l'eau de mer et aux embruns.
 - A la présence de couples galvaniques (métaux de nature différente en contact et non isolés).
 - Au manque d'entretien.
 - Aux produits de masticage, d'entretien, ou de nettoyage.
 - Aux produits utilisés pour d'éventuelles retouches.
 - Au vandalisme.

- **10 ans** contre toute défaillance et dysfonctionnement des roulements de la gamme "F".
- **10 ans** contre toute défaillance due à des défauts dans les matériaux ou à des vices de fabrications sur toutes les pièces métalliques.
- **2 ans** contre toute défaillance due à des défauts de production sur les pièces en plastiques, élastomère et béton moulés.
- **2 ans** contre tout dysfonctionnement dû à des défauts de fabrication sur les pièces mobiles métalliques et vérins (accessoires du mécanisme et écran pour les vélos de la Gamme «R»).

B Couverture de la garantie pour les pièces endommagées

La garantie se limite aux produits FITPARK[®]. Les pièces endommagées seront livrées gratuitement à l'adresse du client.

La couverture de la garantie n'est valable que si les produits ont été correctement installés et entretenus selon les recommandations du fabricant.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, la décoloration des surfaces ainsi que tout autre problème d'origine esthétique ou dû à une mauvaise utilisation du produit ou au vandalisme.